

La ville en négatif

Olivier Gaudin

Recensé : Jordi Ballesta et Geoffroy Mathieu, *Anti installation*, entretiens avec Joëlle Zask et William Acker, postface de Philippe Artières, Paris, Building Books, 2023, 224 p., 92 photographies couleur.

Dans Anti installation, Jordi Ballesta et Geoffroy Mathieu associent la géographie et la photographie pour rendre visibles un ensemble d'espaces rendus inhabitables et surveillés. Ils montrent comment ces interstices constituent en réalité des « opérations urbaines », allant de l'enrochement à l'excavation.

Cela ressemble aux champs de bataille auxquels les images d'actualité habituent nos regards. Des sols retournés, troués, striés. D'étranges pierriers, des chantiers à l'arrêt, des simulacres de labours aux proportions grotesques, aux régularités stériles. Des étendues de terre retournée ceinturées de grillages, de palissades opaques ou transparentes ; des accès barrés par des moellons étanches ou des cylindres de bétons. Des piles de blocs aux allures de briques de jeux de construction pour enfants, aux airs de morceaux de sucre surdimensionnés. Mais aussi de curieuses tranchées, des entassements de terre sableuse et colorée où s'installent des plantes pionnières ; des terrains vagues enclos recouverts de gravats, de débris entassés, voire de carcasses de voitures. Ailleurs, des interstices ensablés couvrent tout le champ visuel, évoquant un champ labouré par des géants.

Aucun panneau indicatif, aucun nom de lieu n'apparaît. Le doute s'installe. On hésite à qualifier ces fragments d'espace où tant d'indices suggèrent l'abandon ou la ruine, alors que ces sols difformes et tourmentés résultent au contraire d'un effort continu de surveillance et de contrôle, afin d'en interdire tout usage. La présence de vigiles dans des véhicules sombres en témoigne sur certaines images, de même que les nombreuses grilles, barrières, palissades voire troncs d'arbres couchés qui bloquent le passage. Empêcher durablement l'accès à des espaces non habités exige des compétences spécifiques, une sorte de maintenance à l'envers qui vise à les rendre inhabitables. Signifiant l'interdiction de ces lieux aux personnes sans domicile fixe, sans-abri, réfugiées ou nomades, ces opérations les contraignent à l'errance et à « vivre sous la menace » (Le Courant 2021) d'être expulsées, déplacées, chassées plus loin.

Où sommes-nous ? En France, au tournant des décennies 2010 et 2020. À Bondoufle, Bagnolet, Marignane, Marseille, Nantes, Orvault, Calais, Tourcoing, Villeneuve-d'Ascq, Bordeaux, Montpellier, Saint-Denis, Tremblay-en-France... Aux portes de villes millénaires ou au détour de leurs banlieues, au creux d'infrastructures urbaines qui fragmentent les espaces habités, dans les plis tourmentés d'extensions métropolitaines.

Un « corpus documentaire », terme familier des chercheurs qui fréquentent les fonds d'archives et les collections (parfois numérisées) des musées, peut aussi se constituer *express* et *in situ* : par l'arpentage, le relevé et la prise de vue de lieux ordinaires. Qu'ils soient accessibles au regard n'empêche pas qu'on puisse éviter avec soin de les voir. Avec *Anti installation*, dont le titre complet, d'après la quatrième de couverture, est *Une collection de dispositifs anti-installation*, Jordi Ballesta et Geoffroy Mathieu ont mené une enquête qui associe la géographie et la photographie pour constituer un tel corpus, centré sur ce genre de lieux. Mais sont-ce

encore des lieux, ces emplacements dont nous détournons le regard, que nous ne savons guère nommer ni décrire ?

Refermer les interstices, ou la matérialisation des frontières intérieures

Le travail conjoint des auteurs est avant tout de rendre visibles ces endroits. Ils sont tout proches : à quelques rues de nos lieux de travail ou d'habitation, en contrebas des infrastructures de transport qu'empruntent les habitants des métropoles, de Lille à Marseille. Mais les parcours quotidiens nous permettent de les oublier. Ces interstices de l'expansion urbaine ressemblent à ces interminables chantiers auxquels on ne prête qu'un coup d'œil discret, sans y penser ; voire à des installations de *land art* livrées à la dégradation.

Pourtant, les formes à l'arrêt que l'on découvre dans l'ouvrage sont reconnaissables ; ce ne sont pas celles de chantiers ni d'interventions artistiques. Mais il nous faut apprendre à les regarder pour de bon, avec la capacité d'attention que requiert la photographie. La spécificité de ce médium dont on s'apprête à célébrer le bicentenaire en 2026 tient à ce statut : accomplir un arrêt sur image qui suspend l'écoulement si rapide du temps quotidien. Dans *Anti installation*, la fixité des prises de vue active leur fonction de document, de constat dont il devient difficile de détourner le regard. On relève alors l'absence systématique de marques d'habitation et de tout usage autre que le dépôt illégal de déchets ; l'absence, aussi, de toute silhouette humaine ou animale malgré des ciels cléments, souvent printaniers. Cadrées près du sol et en perspective frontale, les photographies soulignent l'impraticabilité de ces lieux¹. Le bouleversement des terrains et la fermeture des accès résultent d'une volonté patiente et d'un travail assisté par de puissantes machineries. Ces anti-paysages au bulldozer, excavés, éventrés, sont issus de processus intentionnels, de mesures réglementaires traduites par des gestes mandatés et rémunérés, qu'ils soient ceux de travailleurs municipaux ou d'employés d'entreprises privées. S'ils ne relèvent pas d'un projet de conception spatiale, ils n'en matérialisent pas moins des choix politiques et des décisions administratives, comme l'explicitent les premières pages du livre. Ils incarnent la mise en œuvre d'une politique publique de surveillance et de contrôle des mobilités, par la mise en place d'entraves physiques aux finalités précises (voir Agier et Le Courant 2022, p. 543 sq).

Une collection d'opérations de soustraction

Comment documenter ces gestes et ces décisions collectives ? Si les auteurs ont « dû [se] renseigner auprès d'associations [leur] ayant confirmé ou infirmé la présence préalable de bidonvilles », c'est que ce travail laisse peu de traces administratives. Ces dispositifs sont souvent issus d'un mode de décision « informelle », « prise à l'oral, par téléphone, ou par courriel, dans une forme qui reste oralisée ». En creux, on peut faire l'hypothèse que le choix de privilégier des modes opératoires échappant aux traces écrites relève d'une intention stratégique. C'est sans doute pourquoi les photographies d'*Anti installation* s'enrichissent d'une enquête documentaire associant la collecte d'éléments d'information juridique et administrative, deux entretiens et un texte d'historien. Les constats qui en résultent rappellent que la relative invisibilité de ces lieux est produite ; elle provient d'un effacement volontaire des traces. Cette « collection », entre simple accumulation et catalogue raisonné, prend donc un sens critique : donner à voir suppose de trier et d'organiser, de classer et penser.

Dans l'ouvrage, les auteurs insistent sur la notion d'opération, qui se décline par des énumérations récurrentes de verbes d'action à l'infinitif : « apporter, déposer, déverser, disposer, étaler, répandre, clôturer, gazonner, murer, sceller, bouleverser, creuser, défoncer, dénuder, entasser, gardiennier, sillonner, trancher, saccager ». Ces gestes concrets mettent en place les dispositifs matériels qui retirent ces portions d'espace public aux usages, au nom de

¹ Voir en fin d'article une sélection de photos extraites du livre.

la « prévention situationnelle » (Bonnet 2012 ; Agier et Le Courant 2022, p. 705). En bout de chaîne des décisions politiques, le long d'un chemin où l'évitement du débat et les silences semblent valoir consentement collectif, ces interventions dans l'espace physique prennent la forme d'une négation. Comme le relève Joëlle Zask dans l'entretien publié dans l'ouvrage : « On fait d'un espace un non-espace qui en devient réellement inhabitable, intraversable, soustrait à quelque usage commun que ce soit. On le neutralise sans le détruire. » Chacune des images procure ainsi une sensation physique d'empêchement, de soustraction des possibles, qui donne à réfléchir. Ces parodies de sillons, qui évoquent des tranchées militaires ou un chantier de canalisation à l'abandon, matérialisent l'interdiction de la culture du sol et de fait, de tout autre usage immédiat, sans pour autant exclure la reprise de ces terrains par des projets de construction ou d'infrastructure. Mais la soustraction majeure, et la plus frappante dès lors qu'on y pense, est celle des humains eux-mêmes : des « corps dans la ville » (Verneret et Poivert 2006), dont la présence a donné lieu à tant de clichés dans l'histoire de la photographie, de la tradition humaniste et du style documentaire à la *street photography*. Remarquer cette absence fait comprendre qu'*Anti installation* offre une image en creux des espaces publics ordinaires, traversés par les mouvements des citoyens ; un négatif de la ville, une ville à l'envers.

Photographie territoriale et hors champ

Il y a vingt ans, le romancier Philippe Vasset avait arpenté les zones blanches des cartes IGN de la région parisienne : il voulait « porter le texte là où il n'a aucune place, où il est, au mieux, incongru, déplacé, et observer ce qui se passe » (Vasset 2007, p. 104). La « collection » de Mathieu et Ballesta naît elle aussi de la rencontre avec des géographies négligées, à l'échelle du champ de vision d'un marcheur : de façon littérale, il s'agit de faire entrer le hors champ des cartographies ordinaires du territoire dans l'espace public, celui de notre champ de vision. Ces images où apparaissent les résultats matériels de décisions politiques peuvent révéler, selon les auteurs, « une part des idéologies territoriales caractéristiques de la France actuelle » (texte introductif, non paginé). De manière significative, ils qualifient leur démarche de « photographie territoriale », qui « interroge premièrement les procédures d'ordonnancement, d'administration, notamment de cadastration et d'aménagement – les opérations qui visent à la maîtrise d'entités spatiales déterminées, notamment nationales et urbaines » (*Ibid.*).

Cette caractérisation distingue leur démarche de la photographie de paysage telle qu'elle est pratiquée par exemple dans le cadre des observatoires photographiques créés dans les années 1990. Ici, point de commande ni de mission, mais une initiative de « photographie documentaire critique » (Bazin 2017) qui fait écho à d'autres tentatives importantes de l'histoire du médium, dont Mathieu et Ballesta ont une fine connaissance de chercheur et de praticien (Ballesta 2008 et 2020 ; Mathieu et Stofleth 2022). D'autre part, la référence aux rapports de pouvoir (« procédures », « maîtrise ») souligne que la matérialité du territoire reste le plan d'observation à privilégier, afin de saisir les modalités concrètes d'un mode de gouvernement à partir de ses effets visibles.

La documentation photographique archive ces opérations qui laissent peu de traces officielles. Ce travail permet des investigations par les sciences sociales, mais peut aussi accompagner les recours juridiques, par exemple, d'associations comme l'ANGVC (Association nationale des gens du voyage citoyens), dédiée au conseil et à la défense des droits des voyageurs. Dans l'entretien qu'il a donné aux auteurs, William Acker, le délégué général de l'association, apporte de précieux compléments aux ellipses des images. Il contribue à en faire comprendre le hors champ, dans sa complexité : cela commence par le vocabulaire, puisque parler de *camp*, de *campement*, de *bidonville*, de *zones d'exclusion* ou de *relégation*, de *terrain vague*, d'*aire d'accueil* ou d'*espace informel* implique chaque fois des dénominations et des connotations différentes, avec des conséquences distinctes pour l'expérience et le pouvoir d'agir des personnes concernées. La complexité administrative et la précarité des statuts, l'insuffisance des projets d'aire d'accueil ou encore le mauvais état et l'éloignement des

équipements proposés sont autant de facteurs que la photographie ne peut faire comprendre à elle seule, pas davantage que les subtilités législatives et réglementaires. Tenir compte du hors champ est d'autant plus indispensable que les voix et les points de vue des personnes concernées ne font pas l'objet de l'ouvrage, les auteurs ayant plutôt choisi de faire apparaître, par un montage de citations, des extraits de documents explicitant le contrôle territorial : arrêtés municipaux, circulaires gouvernementales, comptes rendus d'expulsion, mémoires d'instances, et autres actes administratifs ou juridiques. Ce montage classé en onze catégories produit un effet de distance clinique. Il invite à l'analyse et à l'interprétation, à recouper et à situer les opérations. Il permet par exemple de documenter les processus conduisant au « discours public de rejet » qu'étudient certaines recherches en sciences sociales².

L'ouvrage se réfère sur un index composé de planches légendées. À chaque cliché correspond une adresse, qui se résume toujours au nom d'une voie et d'une commune. Si beaucoup sont de simples noms de lieux et parfois de noms propres, d'autres produisent d'étonnants échos : boulevard des Droits de l'homme, chemin de la Justice, rue des Justes parmi les Nations, rue des Métissages... Comme si le caractère générique et hors contexte de ces adresses était rattrapé par la mise en regard, par la photographie, des mots et des choses.

Un continuum de violences

Dans son cours du 11 janvier 1978, Michel Foucault soutenait que l'anticipation des événements possibles dans une ville par les pouvoirs publics serait l'indice que celle-ci, à l'époque des Lumières, aurait commencé à être vue comme « milieu » – notion issue de la science physique, reprise par la biologie. Ce glissement indiquerait l'émergence d'une nouvelle technique de gouvernement, soucieuse de « tenir compte de ce qui peut se passer » : le « biopouvoir » (Foucault 2004, p. 14 sq), formulation avancée pour la première fois en mars 1976 (Foucault 1997, p. 213 sq). Concentré sur la vie et la survie des populations, ce « biopouvoir » serait avant tout attentif aux conditions de « circulation » (flux de personnes, de marchandises, de « miasmes »). Si bien que « le problème de la sécurité » serait venu à la fois assouplir, affiner et complexifier les visions antérieures du territoire ; dès lors, le problème de la sécurité aurait coexisté avec les idées de « souveraineté » et de « discipline » (*Ibid.*). Quelles que soient les controverses soulevées par ces positions, il est difficile de ne pas y penser en observant les photographies de Ballesta et Mathieu, où le contrôle par anticipation domine de manière si nette l'espace visible. *Anti installation* inclut d'ailleurs un texte de Philippe Artières, lecteur assidu de Foucault. L'historien y qualifie de « guerre » l'ensemble des opérations photographiées : face à un conflit « à bas bruit » et marqué par « l'invisibilisation », pour faire entendre d'autres voix que « la langue de la police », ces images peuvent servir la connaissance et la mémoire. Les dispositifs matériels de prévention deviennent de potentielles archives, des documents à investiguer et à commenter.

Pour que les photographies se prêtent à de tels prolongements, le recours à des enquêtes plus précises et localisées s'impose. De nombreux travaux de sciences sociales ont étudié les relations à l'espace urbain des personnes les plus précaires, tels ceux de Stefan Le Courant sur le « quotidien labyrinthique » de sans-papiers que la clandestinité expose à une diversité de menaces croisées et constantes (Le Courant 2021). Certains auteurs ont examiné la « militarisation » des espaces urbains et l'émergence d'un urbanisme sécuritaire, dans le sillage des politiques de contre-terrorisme qui ont suivi le 11 septembre 2001 (Graham 2012). D'autres enfin, plus proches d'*Anti installation*, se sont appuyés sur des croisements entre la

² « Le surinvestissement du dispositif de surveillance et de répression policière, conjugué à un sous-investissement drastique de la prise en charge, coexistent de façon permanente, et sont aussi visibles l'un que l'autre, jusqu'à former un discours public de rejet. Cette situation que l'on retrouve partout en France où se pose la question de l'accueil, est traversée par deux enjeux : d'une part, l'émergence de la mairie comme actrice de la crise et échelle de politiques publiques migratoires ; d'autre part, l'articulation de l'hébergement au traitement de l'asile » (Agier et Le Courant 2022, p. 694).

photographie documentaire et des entretiens de terrain pour mettre au jour certains effets des politiques de répression et de rétention des populations réfugiées, aux confins de l'Union européenne (Bazin et Vollaire 2012). Chacune de ces démarches peut préciser les processus que ces photographies contribuent à révéler. À distance des cadres disciplinaires établis, mais sans rompre avec la posture d'enquête, elles participent à rendre visible le déni répété des droits humains par une partie des institutions publiques, à différentes échelles. Des constats empiriques deviennent alors susceptibles de replacer ces situations dans un continuum de violences dont on peut au moins tenter d'identifier les causes, les acteurs et les modalités, à défaut de pouvoir en imaginer la fin.

1. Apporter – disposer (Marseille, 2018)



Photo : Geoffroy Mathieu et Jordi Ballesta.

2. Apporter – disposer (Joinville-le-Pont, 2019)



Photo : Geoffroy Mathieu et Jordi Ballesta.

3. Apporter – déverser – disposer (Lille, 2019)



Photo : Geoffroy Mathieu et Jordi Ballesta

4. Apporter – déverser – disposer (Bondoufle, 2019)



Photo : Geoffroy Mathieu et Jordi Ballesta.

5. Apporter – déverser – répandre (Paris, 2016)



Photo : Geoffroy Mathieu et Jordi Ballesta.

6. Bouleverser – défoncer (Orvault, 2023)



Photo : Geoffroy Mathieu et Jordi Ballesta.

7. Bouleverser – trancher (Vigneux-sur-Seine, 2019)



Photo : Geoffroy Mathieu et Jordi Ballesta.

8. Bouleverser – trancher (Gradignan, 2023)



Photo : Geoffroy Mathieu et Jordi Ballesta.

Bibliographie

- Agier, M. et Le Courant, S. (dir.). 2022. *Babels. Enquêtes sur la condition migrante*, Paris : Éditions du Seuil.
- Ballesta, J. 2008. « Produire des savoirs sur l'espace urbain à partir de la photographie », *Lieux Communs – Les Cahiers du LAUA*, Cultures visuelles de l'urbain contemporain, n° 11, p. 77-92.
- Ballesta, J. 2020 ; « Géographie, photographie, polygraphie : retour sur l'établissement d'une méthode d'enquête », *EchoGéo* [en ligne], n° 52. DOI : <https://doi.org/10.4000/echogeo.19402>.
- Bazin, P. et Vollaire, C. 2012. *Le Milieu de nulle part*, Paris : Créaphis éditions.
- Bazin, P. 2017. *Pour une photographie documentaire critique*, Paris : Créaphis éditions.
- Bonnet, F. 2012. « Contrôler des populations par l'espace ? Prévention situationnelle et vidéosurveillance dans les gares et les centres commerciaux », *Politix*, n° 97, p. 25-46. DOI : <https://doi.org/10.3917/pox.097.0025>.
- Foucault, M. 1997. « *Il faut défendre la société* ». *Cours au Collège de France 1975-1976*, Paris : Gallimard/Seuil/EHESS.
- Foucault, M. 2004. *Sécurité, territoire, population. Cours au Collège de France 1977-1978*, Paris : Gallimard-Seuil-EHESS.
- Graham, S. 2012. *Villes sous contrôle. La militarisation de l'espace urbain*, Paris : La Découverte.
- Le Courant, S. 2021. *Vivre sous la menace. Les sans-papiers et l'État*, Paris : Éditions du Seuil.
- Mathieu, G. et Stofleth, B. 2022. *Paysages usagés, Observatoire photographique du paysage depuis le GR2013*, Paris : Building Books.
- Vasset, P. 2007. *Un livre blanc*, Paris : Fayard.
- Verneret, G. et Poivert, M. 2006. *Des corps dans la ville*, Trézélan : Filigranes, « Le bleu du ciel ».

Olivier Gaudin est maître de conférences à l'École de la nature et du paysage (ENP ; Blois, Institut national des sciences appliquées (INSA) Centre-Val de Loire), chercheur au laboratoire [Ambiances, Architectures, Urbanités](#) (Grenoble, AAU_Cresson), et associé au Centre d'étude des mouvements sociaux (CEMS ; Paris, EHESS). Ses travaux portent sur la philosophie pragmatiste, les études urbaines, le cinéma et l'histoire culturelle des paysages, ainsi que la critique de projets d'espaces publics.

Il a dirigé, avec Daniel Cefaï, Mathieu Berger et Louise Carlier, *Écologie humaine. Une science sociale des milieux de vie* (Créaphis éditions, 2024), et, avec Alexis Cukier, *Les Sens du social, philosophie et sociologie* (Presses universitaires de Rennes, 2017). Il a aussi contribué à l'ouvrage photographique de Beatrix von Conta, *Oileáin Árann* (Créaphis éditions, 2022). Il est responsable éditorial des [Cahiers de l'École de Blois](#), membre du réseau « Critique et projet de paysage », et membre des rédactions des revues en ligne et en libre accès *Métropolitiques* et [Pragmata, revue d'études pragmatistes](#).

Certaines publications sont en accès libre sur sa [page Academia](#).

Pour citer cet article :

Olivier Gaudin, « La ville en négatif », *Métropolitiques*, 3 juillet 2025.

URL : <https://metropolitiques.eu/La-ville-en-negatif.html>.

DOI : <https://doi.org/10.56698/metropolitiques.2188>.